

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LYSOL® Power Plus Pro-Shield - Ocean Fresh (Canada)



HEALTH • HYGIENE • HOME

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

- Nom du produit** : LYSOL® Power Plus Pro-Shield - Ocean Fresh (Canada)
- Distribué par** : Reckitt Benckiser LLC.  
Morris Corporate Center IV  
399 Interpace Parkway (P.O. Box 225)  
Parsippany, New Jersey 07054-0225  
+1 973 404 2600
- Reckitt Benckiser (Canada) Inc.  
1680 Tech Avenue, Unit #2  
Mississauga, Ontario L4W 5S9  
CANADA  
Telephone: +1 905 283 7000
- Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)** : 1-800-338-6167
- Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport)** : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC  
Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887
- Website:** : <http://www.rbnainfo.com>

**Utilisation du produit** : Toilet bowl cleaner (Consumer Use)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

- SDS #** : D8332703 v7.0
- Formulation #** : FF8318440 v1.0/ e0061-170
- No D'IDENTIFICATION EPA** : 777-132
- DIN #** : 02486326

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

#### Utilisations identifiées

Consumer use

D8332703 v7.0

## 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** : MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX - Catégorie 1  
 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1  
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH

**Pictogrammes de danger** :



**Mention d'avertissement** : Danger

**Mentions de danger** : Peut être corrosif pour les métaux.  
 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Conseils de prudence

**Généralités** :

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** :

Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Intervention** :

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage** :

Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

**Élimination** :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

**Éléments d'une étiquette complémentaire** :

Non applicable

**Dangers non classés ailleurs** :

Aucun connu.

D8332703 v7.0

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation** : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
acide chlorhydrique	5 -10	7647-01-0
Amines, tallow alkyl, ethoxylated	1 - 5	61791-26-2
Alcohols, C12-16, ethoxylated	1 - 5	68551-12-2

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

**Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a Poison Control Center or doctor for treatment advice
- Inhalation** : Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a Poison Control Center or doctor for further treatment advice
- Contact avec la peau** : Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a Poison Control Center or doctor for treatment advice.
- Ingestion** : Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a Poison Control Center or doctor for further treatment advice.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

##### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Inhalation** : Nocif par inhalation.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.
- Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.

##### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.

D8332703 v7.0

## 4. Premiers soins

- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

- Dangers spécifiques du produit** : Des produits de décomposition dangereux peuvent se former au cours d'un incendie.

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
composés halogénés

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

D8332703 v7.0

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Garder sous clef. Tenir loin des métaux. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

D8332703 v7.0

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Nom des ingrédients

hydrochloric acid

### Limites d'exposition

**ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018).**

C: 2 ppm

**OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).**

CEIL: 5 ppm

CEIL: 7 mg/m<sup>3</sup>

**NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).**

CEIL: 5 ppm

CEIL: 7 mg/m<sup>3</sup>

**OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).**

CEIL: 5 ppm

CEIL: 7 mg/m<sup>3</sup>

### Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

### Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/ faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

: En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

##### Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

##### Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

##### Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

D8332703 v7.0

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

État physique	: Liquid
Couleur	: Dark Blue [Foncé]
Odeur	: Wintergreen.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: 1.5 to 1.9 [Conc. (% w/w): 1%] [20°C]
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point d'éclair	: Vase ouvert: >200°C (>392°F)
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 1.02 à 1.05
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les métaux
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

D8332703 v7.0

# 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
hydrochloric acid	CL50 Inhalation Gaz.	Lapin	4695 mg/l	30 minutes
	DL50 Cutané	Rat	5050 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	700 mg/kg	-
Suif aminé éthoxylé	DL50 Cutané	Rat	>10 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	500 mg/kg	-
Lysol Active Sheild_FF8318440_(NA)	CL50 Inhalation Vapeur	Rat - Mâle, Femelle	>2.13 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Rat - Femelle	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat - Femelle	1750 mg/kg	-

**Conclusion/Résumé** : Harmful if swallowed.  
Harmful if inhaled.

### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
hydrochloric acid	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	0.5 minutes	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	5 milligrams	-
				24 heures	-
				4 Percent	-
Suif aminé éthoxylé	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 milligrams	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100 microliters	-
Alcohols, C12-16, ethoxylated	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100 microliters	-
Lysol Active Sheild_FF8318440_(NA)	Peau - Œdème	Lapin	4.08	-	21 jours
	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	82.2	-	21 jours

### Conclusion/Résumé

**Peau** : Corrosif pour la peau.

**Yeux** : Information is based on toxicity test result of the product. Provoque de graves lésions des yeux.

**Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Sensibilisation

Non disponible.

### Conclusion/Résumé

**Peau** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Mutagénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Code #** : FF8318440;  
(D8332703) NA

**n° SDS** : D8332703 v7.0

**Date d'édition** : 04/16/2020

**8/16**



D8332703 v7.0

# 11. Données toxicologiques

## Cancérogénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
hydrochloric acid	-	3	-

## Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Téatogénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
hydrochloric acid	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

## Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

## Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Non disponible.

## Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.

**Inhalation** : Nocif par inhalation.

**Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.

**Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.

## Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

D8332703 v7.0

## 11. Données toxicologiques

**Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation ( vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Lysol Active Sheild_FF8318440_(NA)	1750	N/A	N/A	11	N/A
hydrochloric acid	700	5050	N/A	N/A	N/A
Suif aminé éthoxylé	500	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcohols, C12-16, ethoxylated	500	N/A	N/A	N/A	N/A

## 12. Données écologiques

### Toxicité

D8332703 v7.0

## 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
hydrochloric acid	Aiguë CL50 240000 µg/l Eau de mer	Crustacés - Carcinus maenas - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 282 ppm Eau douce	Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures
Suif aminé éthoxylé	Aiguë CL50 2.6 µg/l Eau douce	Crustacés - Thamnocephalus platyurus - Nauplius	48 heures
	Aiguë CL50 2350 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex	48 heures
	Aiguë CL50 650 µg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Persistance et dégradation

**Conclusion/Résumé** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
hydrochloric acid	0.25	-	faible

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.





**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doubles peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

D8332703 v7.0

## 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1760	UN1760	UN1760	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Hydrochloric acid; Amines, tallow alkyl, ethoxylated)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Hydrochloric acid; Amines, tallow alkyl, ethoxylated)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Hydrochloric acid; Amines, tallow alkyl, ethoxylated)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Hydrochloric acid; Amines, tallow alkyl, ethoxylated)
Classe de danger relative au transport	8 	8 	8 	8 
Groupe d'emballage	II	II	II	II
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

### Autres informations

Classification pour le DOT : Limited Quantity

Classification pour le TMD : Limited Quantity

IMDG : Limited Quantity

IATA : **See DG List**

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC** : Non disponible.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations États-Unis** : CWA (Clean Water Act) 311: acide chlorhydrique

CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées: acide chlorhydrique

Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs) : Référencé

Clean Air Act Section 602 Class I Substances : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances : Non inscrit

D8332703 v7.0

## 15. Informations sur la réglementation

**DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)** : Non inscrit

**DEA List II Chemicals (Essential Chemicals)** : Référencé

### SARA 302/304

#### Composition/information sur les ingrédients

**SARA 304 RQ** : 171821.3 lb / 78006.9 kg [19910.4 gal / 75369 L]

### SARA 311/312

**Classification** : MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX - Catégorie 1  
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1  
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

#### Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
hydrochloric acid	5 - 10	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
Suif aminé éthoxylé	1 - 5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Alcohols, C12-16, ethoxylated	1 - 5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN CHLORIDE; HYDROCHLORIC ACID

**New York** : Les composants suivants sont répertoriés: Hydrochloric acid

**New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN CHLORIDE; HYDROCHLORIC ACID

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROCHLORIC ACID

### Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

### Éléments de l'étiquette

#### CCCR

**Mention d'avertissement** : DANGER!

**Mentions de danger** : CORROSIVE ; Causes Burns

**Mesures de précaution** : Keep out of reach of children.  
DO NOT mix with bleach or other chlorinating compounds.  
DO NOT swallow.  
DO NOT get in eyes.  
DO NOT get on skin or clothing.  
DO NOT breathe fumes. Handle with care.  
Wear protective eyewear, protective gloves and protective clothing.

**Code #** : FF8318440;  
(D8332703) NA

**n° SDS** : D8332703 v7.0

**Date d'édition** : 04/16/2020

**13/16**

D8332703 v7.0

## 15. Informations sur la réglementation

Use only in well-ventilated area.  
This product should not be used or placed on toilet lids, vanities, sinks, bathtubs, cabinets, countertops, rugs, floors etc

### EPA

- : DANGER
- : CORROSIVE
- HARMFUL IF ABSORBED THROUGH SKIN, SWALLOWED OR INHALED.
- CAUSES IRREVERSIBLE EYE DAMAGE AND SKIN BURNS.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Spécial Substance inerte.** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mesures de précaution** : Keep out of reach of children.

Do not get in eyes, on skin or on clothing.

Avoid breathing vapor or spray mist.

Wear protective eyewear such as goggles, face shield, or safety glasses.

Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.

Remove and wash contaminated clothing before reuse.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Sensibilisant cutané** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Autres informations / Recommandations

**Autres informations** : Store in original container, in a cool, well-ventilated area, inaccessible to small children.  
Keep securely closed.

**Recommandations** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Recommandations** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 16. Autres informations

### Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	/	3
Inflammabilité		0
Risques physiques		1

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

### National Fire Protection Association (États-Unis)

D8332703 v7.0

## 16. Autres informations



NFPA (30B) aérosol  
Inflammabilité

Not applicable

### Légende des abréviations :

**Date d'édition** : 04/16/2020  
**Date de publication précédente** : 04/06/2020  
**Version** : 7  
**Élaborée par** : Reckitt Benckiser India Ltd  
 Plot No 48  
 Sector - 32  
 Institutional Area  
 Gurgaon, Haryana  
 India - 122001

**Commentaires à l'issue de la révision** : To update the SDS

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

D8332703 v7.0

## 16. Autres informations



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.